

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/02/2006 - Convocation du 16/02/2006
Compte rendu affiché le : 03/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

| Nombre de conseillers | |
|-----------------------|----|
| En exercice | 29 |
| Présents | 17 |
| Votants | 24 |

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; M. RODRIGUEZ; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BOUREZG

Absents représentés : M. AUROY (pouvoir à M. CHATUT); M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme ZUILI (pouvoir à Mme MARMONIER); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme GUERIN); Mme BOUHEY (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. OLLIVIER (pouvoir à Mme GLATARD)

Absents excusés : M. MEYER; M. GONDELAUD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR

Objet : Modification du tableau des effectifs

A la suite de la procédure de notation et compte tenu de l'évolution prévisionnelle des carrières de certains agents de la commune, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs. Les modifications suivantes sont proposées :

- Création d'un poste de Technicien Supérieur Chef et suppression d'un poste de Technicien Supérieur Principal.
- Création d'un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1ère Classe.
- Création d'un poste d'Agent de Maîtrise et suppression d'un poste d'Agent Technique Principal.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU les statuts particuliers des cadres d'emploi de Technicien territorial, d'adjoint administratif, d'agent technique et d'agent de maîtrise,
- VU les déclarations faites auprès du Centre de Gestion de la Fonction Publique territoriale du Rhône,
- VU l'avis du Comité Technique Paritaire,
- **DECIDE de procéder à la modification du tableau des effectifs suivante :**

| Grades | Création | Suppression |
|---|---------------------------|--------------------------------|
| | Technicien Supérieur Chef | Technicien Supérieur Principal |
| Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe | | |
| Agent de maîtrise | | Agent Technique Principal |

- **DIT que le financement de ces emplois est prévu à l'article 64111 du budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**
- **FIXE au 1^{er} avril 2006 la date d'effet de la présente délibération.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
Le 23 février 2006
Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
Dépôt en préfecture le 02/03/2006
Publication ou affichage du 03/03/2006
Paul LAFFLY,
Maire.